



COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

5EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 19 DECEMBRE 2018

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

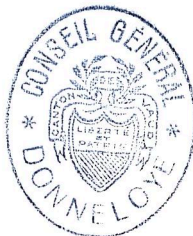
Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission ad hoc et de la commission des Finances et Gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal no 05/2018 :

- 1. Step de Donneloye – Remplacement des disques biologiques – demande de crédit d'investissement pour un montant de CHF 300'000.-- pris sur le compte-courant et amorti en 20 ans soit CHF 15'000.-- par an**

Le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier